

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 25-430-1932 Contributions directes.

n° 25-430-1932

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 430 du 30/09/1932

Date de publication
16 septembre 1932

Date du numéro
30 septembre 1932

TEXTE INTÉGRAL

est rendu exécutoire le rôle primitif de l'impôt foncier sur les paillotes pour l'affilée 1932, comprenant 1.108 articles et s'élevant à la soiritiie de vingt mille cent soixante-quinze francs (20.175 francs).